Le gouvernement se moque de nous !

AEd, AESH, organisons la riposte !

EN GREVE le 31.01 !

Prime REP/REP+, salaires, statut, l'année 2023 sera une année de lutte pour nos droits !

Année de lutte pour une égalité de traitement

En avril 2022, le Conseil d'État a ordonné au ministère de faire cesser l'inégalité de traitement qui consistait à priver les AEd (et les AESH) de la prime REP/REP+. Forcé d'obtempérer, le ministère fait néanmoins une nouvelle fois preuve de mépris en budgétant une prime non rétroactive et d'un montant 36% inférieur à celui versé aux autres personnels. **Rien ne justifie cette prime au rabais, ni son non-versement sur les paies de janvier, nous ne sommes pas des sous-personnels !**

Année de lutte contre les salaires indignes

Alors que nous entendons chaque jour que les prix s'envolent, que les besoins vitaux que sont se nourrir, se loger, se soigner, se vêtir pèsent de plus en plus lourd, le ministère fait la sourde oreille aux multiples relances des organisations syndicales. Pour les AEd c'est simple, il n'existe aucune grille de salaire. Pour les AESH, la grille de salaire est tellement basse qu'elle est sans cesse rattrapée par le SMIC. A cela s'ajoutent des temps partiels imposés qui laissent l'immense majorité des collègues sous le seuil de pauvreté : le salaire moyen des AESH en France est inférieur à 1000 €. **Nous avons un vrai métier, nous voulons un vrai salaire !**

Année de lutte pour une vraie reconnaissance de nos métiers

Sans les AEd, les bahuts ne fonctionnent pas ; sans les AESH, il n'y a pas d'école inclusive. La CDIsation ne règle pas la précarité des contrats : un salaire inférieur à 1000€ à vie, non merci ! 41 heures de travail hebdomadaires pour le SMIC, c'est de l'exploitation ! Nos postes répondent à un besoin permanent, il faut créer des corps de fonctionnaires pour les AEd et les AESH. **Titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tou·te·s les collègues qui le souhaitent !**

En lutte pour nos retraites !

Nos conditions salariales nous promettent une maigre retraite que le gouvernement Macron souhaite retarder encore davantage. De plus, les temps partiels imposés et le refus de reconnaître le temps de travail invisible des AESH nous empêcheront de toucher une retraite à taux plein. Nul besoin d'un simulateur pour calculer la retraite des AEd et des AESH : c'est le minimum vieillesse qui nous attend (961,08€ par mois). **Il y a urgence à gagner un statut de fonctionnaire pour les AEd et les AESH, ainsi qu'un temps plein à 24h hebdomadaires pour les AESH !**

➡ Assemblée Générale - Bourse du Travail - 10h30

puis proposition de rejoindre le cortège qui partira à 14h de la manufacture des tabacs contre la réforme des retraites !

Il est possible de mettre en place des caisses de grève, contactez-nous ! sudeduc69@sud-arl.org et contact69@cgteduc.fr